

GROUPE EDF : AU CŒUR DE LA CRISE !**GROUPE EDF**

Depuis plusieurs semaines, l'humanité, la France doivent faire face à une crise sanitaire « inédite », dans son ampleur et dans ses conséquences.

Depuis mardi, les Françaises et les Français ont reçu la consigne « restez chez vous ».

Depuis Mardi l'ensemble des métiers du Groupe doit, faire face au COVID19, protéger leur santé et celle de leurs proches et maintenir à son efficacité optimale le Service Public de l'Electricité.

Les représentants FO sont très mobilisés au cœur de cette crise pour jouer leur rôle qui, est-il besoin de le rappeler, consiste en priorité à préserver la santé physique et mentale des salariés du groupe et de toutes celles et ceux « mis à disposition »

Pour FO le Gouvernement doit prendre toutes les mesures sanitaires pour protéger les « Soldats » qu'il faut maintenir sous la menace du COVID19 au nom de l'intérêt Général.

Sur le plan social FO pose les exigences suivantes :

- Moratoire CSE : FO demande à ce que les CSE qui doivent être réunis (y compris en mode dégradé) ne traitent de rien d'autre que les sujets liés au COVID-19
- Arrêts des procédures Disciplinaires et de licenciements
- Que le Ministère du Travail apporte des précisions très claires sur les Arrêts de Travail, Accidents du Travail dans le contexte du Travail à domicile
- Congés Annuels : annulation des congés prévus, pour celles et ceux qui en feront la demande, sur la période de confinement. Ouvrir la possibilité de report sur 2020-2021 ou alimentation CET et/ou PERCO
- Consultation en mode dégradé des CSE et CSEC sur les PCA. Débats sur les Conséquences économiques-ciblage des emplois réellement indispensables et débats sur les mesures sanitaires pour celles et ceux qui sont maintenus en activité. Pour FO les débats doivent avoir lieu dans tout le Groupe EDF et tous les métiers, Production, Transport, Distribution, Commercialisation, mais aussi FO le rappelle le Groupe EDF

c'est aussi des activités de Sûreté de sites, de Nettoyage, de Métallurgie, ...

- Prise en compte des situations familiales exceptionnelles (par exemple un membre de la famille, femme-enfant, en situation de « personne à risque ») pour les salariés réquisitionnables ou occupant des emplois « indispensables »
- Suspension des Cotations à la Bourse : depuis le 20 février le CAC 40 a perdu un tiers de sa valeur. Pour EDF la valeur de l'action est passée de 13,41 à 6,4 € !!! La valeur de notre Groupe a été divisé par 2 !!! Il faut interrompre cette logique Mortifère. Au passage cette mesure mettrait aussi à l'abri l'épargne d'un grand nombre de Salariés, cette épargne étant plus ou moins exposée au cours des Bourses.

Il est clair pour FO qu'il va falloir s'habituer et trouver les bonnes organisations et les bonnes « protections » pour gagner la bataille du COVID19 sans faire sombrer l'économie, la démocratie dans le CHAOS.

La Résistance est dans l'ADN de FO !!!

Plus que jamais : Agir pour ne pas subir !!!